

MAIRIE DE BOUC BEL AIR
PROCES-VERBAL DE SEANCE
CONSEIL MUNICIPAL
Du LUNDI 30 mars 2026
A 18 heures 30

MEMBRES PRESENTS : Mathieu PIETRI, Corinne LE MEUT, Stéphan PIERRACCINI, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Michel DAURELLE, Marie-Annick BOUVIER, Julien ESTERINI, Dominique BIÈCHE, Pierre NÈGRE, Patrick CROUZAUD, Michèle DECHAUD, Patrick SEREKIAN, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Margalith PAULET, Christophe CAMUS, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Marion REVALOR, Cyril CICCARIELLO, Karine CHAMPS-ROUGON, Alexandra CHELU, Kelly NOLASCO, Julien SIMIONE, François DENIAU, Ange GIARDINA, Mathieu MORATEUR, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, Hervé PLISSION.

RAPPEL : la vidéo intégrale du conseil municipal est retransmise en différé enregistrée sur le site de la ville boucbelair.fr

Monsieur le Maire propose que Monsieur SIMIONE Julien soit désigné comme secrétaire de séance ; ceci étant fait, il procède à l'appel. Avant d'entamer l'ordre du jour du Conseil Municipal qui comporte 24 rapports, ainsi qu'une question diverse et cinq amendements déposés par l'opposition.

Monsieur le Maire donne lecture de sa déclaration.

N°26.02.01 – Adoption du compte rendu de la séance du 15/12/2025.

Monsieur le Maire met le compte-rendu aux voix : **il est voté à l'Unanimité**

N°26.02.02 – Information au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire rend compte à l'assemblée, dans le cadre de l'article L.2121-22, de 39 décisions prises par délégation :

- ✓ Décision n°2025-0148 du 08 décembre 2025 Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite d'un minibus par la société Média Information.
- ✓ Décision n°2025-0149 du 05 décembre 2025 Charte d'engagement bibliothèque "On lirait le sud".
- ✓ Décision n°2025-0150 du 05 décembre 2025 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / M. SARAPINSKY Boris.
- ✓ Décision n°2025-0151 du 05 décembre 2025 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / M. PERALDI Lucien.
- ✓ Décision n°2025-0152 du 05 décembre 2025 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / M. MULATTIERI Jean-Louis.
- ✓ Décision n°2025-0153 du 09 décembre convention avec Sonodisc - prestation musicale et dansante Noël des municipaux.
- ✓ Décision n°2025-0154 du 15 décembre 2025 Avenant n°1, au contrat de maintenance du progiciel Orphée.
- ✓ Décision n°2025-0155 du 31 décembre 2025 Convention de gestion des populations félines 2026.
- ✓ Décision n°2025-0156 du 17 décembre 2025 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Mme AKROUT Axelle.
- ✓ Décision n°2025-0157 du 05 janvier 2026 Reversement des vacances funéraires décembre 2025.
- ✓ Décision n°2026-001 du 09 janvier 2026 Contrat de prestations de services - accompagnement à la passation et la gestion du marché de : Fourniture et installation d'un poste de transformation HTA/BT préfabriqué cuisine centrale Bouc Bel Air.
- ✓ Décision n°2026-002 du 09 janvier 2026 Contrat de prestations de services - accompagnement à la passation et la gestion du marché de : Démolition cantine.
- ✓ Décision n°2026-003 du 13 janvier 2026 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Monsieur Bertrand LASSERRE.
- ✓ Décision n°2026-004 du 12 janvier 2026 Renouvellement du contrat de maintenance logiciel 3DOUEST.
- ✓ Décision n°2026-005 du 14 janvier 2026 Convention avec M4ASTUDIO animation musicale vœux du maire.
- ✓ Décision n°2026-006 du 14 janvier 2026 convention avec ANSWER SÉCURITÉ mise en place d'un service de sécurité incendie et assistance à la personne vœux du maire.
- ✓ Décision n°2026-007 du 29 janvier 2026 Convention avec le CFMS 13 - Carnaval 2026.

- ✓ Décision n°2026-008 du 29 janvier 2026 Convention avec le CFMS 13 - Mission impossible 2026.
- ✓ Décision n°2026-009 du 29 janvier 2026 Convention avec le CFMS 13 - Fête du Village 2026.
- ✓ Décision n°2026-010 du 29 janvier 2026 Convention avec le CFMS 13 - Forum 2026.
- ✓ Décision n°2026-011 du 29 janvier 2026 Convention avec le CFMS 13 - Feu d'artifice 2027.
- ✓ Décision n°2026-012 du 06 février 2026 Contrat avec Exotica danse - Carnaval du 28/03/2026.
- ✓ Décision n°2026-013 du 06 février 2026 Contrat avec Belinda Productions - Fête du village.
- ✓ Décision n°2026-013 du 06 février 2026 Convention avec Freddy Collace - Fête du village.
- ✓ Décision n°2026-015 du 09 février 2026 Convention avec le Conseil départemental des Bouches du Rhône - Boucles Bel Air.
- ✓ Décision n°2026-020 du 10 février 2026 Convention avec CONT'AKATY - Fête du village.
- ✓ Décision n°2026-016 du 10 février 2026 Convention de partenariat avec l'association "Bouc en transition" pour l'animation gracieuse d'un atelier de découverte sur les temps périscolaires pour les élèves demi-pensionnaire de l'école élémentaire V. DEDIEU.
- ✓ Décision n°2026-017 du 10 février 2026 Convention de partenariat avec l'association "Bouc en transition" pour l'animation gracieuse d'un atelier de découverte sur les temps périscolaires pour les élèves demi-pensionnaire de l'école élémentaire de la Salle.
- ✓ Décision n°2016-018 Convention de partenariat avec l'association "Bouc en transition" pour l'animation gracieuse d'un atelier de découverte sur les temps périscolaires pour les élèves demi-pensionnaire de l'école élémentaire des Pins.
- ✓ Décision n°2026-019 du 09 mars 2026 Exercice du Droit de Préemption Urbain (DPU) parcelle cadastrée section AL n°162 sis 15 lotissement Serre Paradis 13320 BOUC BEL AIR.
- ✓ Décision n°2026-021 du 11 février 2026 Convention avec spectacle animation MORENO - Fête du village.
- ✓ Décision n°2026-022 du 16 février 2026 Renouvellement de la convention de partenariat du réseau cercle de midi - chañon.
- ✓ Décision n°2026-024 du 27 février 2026 Convention avec DOMITA SÉCURITÉ.
- ✓ Décision n°2026-025 du 27 février 2026 Convention association Océan 70TH.
- ✓ Décision n°2026-026 du 05 mars 2026 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Monsieur SARAPINSKY Boris.
- ✓ Décision n°2026-029 du 10 mars 2026 Contrat administratif d'occupation du domaine privé, à titre précaire et révocable. Commune de Bouc Bel Air / Madame AKROUT Axelle.
- ✓ Décision n°2026-032 du 12 mars 2026 Contrat de prestation de vérification réglementaire des ascenseurs et SSI de la commune de Bouc Bel Air année 2026.
- ✓ Décision n°2026-033 du 12 mars 2026 Contrat de prestations d'entretien des installations de chauffage et ventilation de l'école des Pins commune de Bouc Bel Air année 2026.
- ✓ Décision n°2026-034 du 12 mars 2026 Contrat de prestations d'entretien des installations de chauffage et ventilation de la salle Peyrfiguette commune de Bouc Bel Air année 2026.

N°26.02.03 - Délégation du Conseil municipal au Maire - Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Un amendement a été déposé par la liste « Vivre mieux à Bouc-Bel-Air ». Il vise à rétablir un équilibre entre l'efficacité de la gestion municipale et le respect des principes démocratiques, en garantissant un contrôle effectif et transparent des pouvoirs délégués au maire.

Cet amendement a été soumis au conseil municipal.
Aucune modification n'est apportée.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer afin de lui donner délégation pour les affaires mentionnées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Puis, il met aux voix cette délibération : 27 pour, 3 abstentions (Hervé PLISSION, Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 3 contre (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU) : **elle est votée à la Majorité**

N°26.02.04 – Règlement intérieur du Conseil municipal.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.
Quatre amendements ont été déposés par la liste « Bouc Bel Air a de l'avenir »

Ces amendements ont été soumis au Conseil municipal.

L'article 5 relatif au délai de dépôt des questions est porté 48 heures.

L'article 19 comporte une erreur de plume

L'article 32 du projet de règlement intérieur du conseil, M. le Maire a accepté le principe de mettre sur un même pied d'égalité les sites internet, Facebook et Instagram, pour la majorité comme pour l'opposition.

L'article 24 portant sur les limitations au droit des conseillers municipaux d'amender les projets de délibération ne fait l'objet d'aucune modification

Puis, il met aux voix cette délibération : 27 pour, 3 abstentions (Hervé PLISSON, Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 3 contre (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU) : **elle est votée à la Majorité**

N°26.02.05 – Indemnités du Maire et des Adjointes.

La liste « Bouc Bel Air a de l'avenir » a déposé un amendement portant sur l'information de la valorisation des indemnités des élus en euros, ainsi que la valorisation budgétaire du niveau retenue en année pleine.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : 28 pour, 5 abstentions (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU) : **elle est votée à l'Unanimité**

N°26.02.06 – Mandat pour le renouvellement de contrat d'assurance risques statutaires.

Monsieur le Maire rapporte le dossier.

Puis, il met aux voix cette délibération : 30 pour, 3 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU), : **elle est votée à l'Unanimité**

N°26.02.07 – Création de commissions municipales.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée dans le prolongement de la séance du 21 mars dernier au cours de laquelle il a été procédé à l'élection d'un nouveau Maire, de désigner 7 nouveaux membres élus proportionnellement au nombre d'élus par groupe, à savoir le groupe de la majorité et le groupe de l'opposition. Le vote a lieu à main levée.

1 – Aménagement du territoire

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- **BERGÈRE Thomas**
- **LE MEUT Corinne**
- **CROUZAUD Patrick**
- **CAIRE Jean-François**
- **DAURELLE Michel**
- **MARTIN Geneviève** → 6 voix pour et 27 abstentions
- **PLISSON Hervé** → 4 voix pour et 29 abstentions

2 – Affaires scolaires – jeunesse – petite enfance

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- **LE MEUT Corinne**
- **COTTI Patricia**
- **DECHAUD Michèle**
- **NOLASCO Kelly**
- **CHAMPS-ROUGON Karine**
- **AUBRY Bruno** → 6 voix pour et 27 abstentions
- **MORATEUR Mathieu** → 6 voix pour et 27 abstentions

3 – Sports et Grands événements

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- ESTERINI Julien
- CAIRE Jean-François
- CAMUS Christophe
- RODRIGUEZ Marie-Christine
- CICCARIELLO Cyril
- GIARDINA Ange → 6 voix pour et 27 abstentions
- DENIAU François → 6 voix pour et 27 abstentions

4 – Sécurité

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- PIERRACCINI Stephan
- CAMUS Christophe
- RODRIGUEZ Marie-Christine
- NOLASCO Kelly
- NÈGRE Pierre
- MORATEUR Mathieu → 6 voix pour et 27 abstentions
- DENIAU François → 6 voix pour et 27 abstentions

5 – Finances et transition écologique

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- SURACE Sophie
- BERGÈRE Thomas
- LOUIS Evelyne
- PARIS Florian
- CHAMPS-ROUGON Karine
- MARTIN Geneviève → 6 voix pour et 27 abstentions
- PLISSON Hervé → 6 voix pour et 27 abstentions

6 – Culture – Patrimoine

Liste majoritaire → 27 voix pour et 6 abstentions

- BOUVIER Marie-Annick
- SEREKIAN Patrick
- REVALOR Marion
- SIMIONE Julien
- DECHAUD Michèle
- PLISSON Hervé → 6 voix pour et 27 abstentions
- AUBRY Bruno → 6 voix pour et 27 abstentions

N°26.02.08 – Election des représentants pour la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de désigner sept représentants de la commune au sein de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Il est proposé pour la majorité : MM. Thomas BERGÈRE, Jean-François CAIRE, Mmes Evelyne LOUIS, Marie-Annick BOUVIER, Marie-Christine RODRIGUEZ.

Adopté par 27 voix pour et 6 abstentions (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON)

Pour l'opposition : M. Bruno AUBRY, M. MORATEUR.

Adopté par 6 voix pour (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON) et 27 abstentions (groupe majoritaire)

Sont proclamés élus : **M. Thomas BERGÈRE, M. Jean-François CAIRE, Mme Evelyne LOUIS, Mme Marie-Annick BOUVIER, Mme Marie-Christine RODRIGUEZ, M. Bruno AUBRY, M. Mathieu MORATEUR**

N°26.02.09 – Centre Communal d'action sociale – fixation du nombre de membres du conseil d'administration et élection des délégués du Conseil municipal.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il s'agit d'élire au scrutin de listes à la représentation proportionnelle au plus fort reste, outre le Maire, 4 représentants du Conseil municipal au Centre Communal d'Actions sociales.

Il est proposé pour la majorité : Mme Christine SICCARDI, Mme Michèle DECHAUD, Mme Patricia COTTI.

Adopté par 27 voix pour et 6 abstentions (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON)

Pour l'opposition : M. Bruno AUBRY

Adopté par 6 voix pour (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON) et 27 abstentions (groupe majoritaire)

Sont proclamés élus : **Mme Christine SICCARDI, Mme Michèle DECHAUD, Mme Patricia COTTI et M. AUBRY.**

N°26.02.10 – Désignation des représentants du Conseil municipal à la commission d'appel d'offres.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il s'agit d'élire au scrutin de listes à la présentation proportionnelle au plus fort reste les représentants du Conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres, outre le Maire, 5 titulaires et 5 suppléants.

Il est proposé pour la majorité :

Titulaires : Mme Sophie SURACE, M. Thomas BERGÈRE, Mme Margalith PAULET, M. CROUZAUD.

Suppléants : Mme Evelyne LOUIS, M. Michel DAURELLE, Mme Michèle DECHAUD, M. Florian PARIS

Adopté par 27 voix pour et 6 abstentions (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON)

Pour l'opposition :

Titulaire : Mme Geneviève MARTIN

Suppléant : M. François DENIAU

Adopté par 6 voix pour (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON) et 27 abstentions (groupe majoritaire)

Sont proclamés élus : **Mme Sophie SURACE, M. Thomas BERGÈRE, Mme Margalith PAULET, M. CROUZAUD et Mme Geneviève MARTIN (titulaires) Mme Evelyne LOUIS, M. Michel DAURELLE, Mme Michèle DECHAUD, M. Florian PARIS et M. François DENIAU (suppléants).**

N°26.02.11 – Désignation des membres de la commission de délégation de service public.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il s'agit d'élire au scrutin de listes à la présentation proportionnelle au plus fort reste les représentants du Conseil municipal à la Commission de délégation de service public, outre le Maire, 5 titulaires et 5 suppléants.

Il est proposé pour la majorité :

Titulaires : Mmes Corinne LE MEUT, Michèle DECHAUD, Marie-Christine RODRIGUEZ, Margalith PAULET.

Suppléants : Mmes Sophie SURACE, Christine SICCARDI, Evelyne LOUIS, Alexandra CHELU.

Adopté par 27 voix pour et 6 abstentions (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON)

Pour l'opposition :

Titulaire : Mme Geneviève MARTIN → 5 voix pour et 28 abstentions (groupe majoritaire, M. Hervé PLISSON)

Suppléant : M. Hervé PLISSON → 1 voix pour (M. PLISSON) et 32 abstentions (groupe majoritaire, Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA, Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU)

Sont proclamés élus : **Mmes Corinne LE MEUT, Michèle DECHAUD, Marie-Christine RODRIGUEZ, Margalith PAULET et Mme Geneviève MARTIN (titulaires) Mmes Sophie SURACE, Christine SICCARDI, Evelyne LOUIS, Alexandra CHELU et M. Hervé PLISSON (suppléants)**

N°26.02.12 – Désignation des représentants du Conseil municipal, au Syndicat intercommunal du Grand Vallat Bouc Bel Air / Simiane Collongue (SIGV).

Monsieur le Maire fait savoir qu'il s'agit d'élire au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste à 5 délégués du Conseil municipal au Syndicat intercommunal du Grand Vallat Bouc Bel Air / Simiane Collongue (SIGV).

Il est proposé pour la majorité : M. Mathieu PIETRI, Mme Corinne LE MEUT, M. Stephan PIERRACCINI, Mme Alexandra CHELU, M. Julien SIMIONE

Puis, il met aux voix cette délibération : 27 pour, 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSON), 2 contre (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA) : **elle est votée à la Majorité**

Sont proclamés élus : **M. Mathieu PIETRI, Mme Corinne LE MEUT, M. Stephan PIERRACCINI, Mme Alexandra CHELU, M. Julien SIMIONE.**

N°26.02.13 – Commission consultative des services locaux désignation des membres.

Monsieur le Maire propose de désigner cinq membres du Conseil municipal pour siéger à la Commission consultative des services locaux désignation des membres.

Il est proposé pour la majorité Mme Corinne LE MEUT, Mme Michèle DECHAUD, Mme Evelyne LOUIS, M. Stephan PIERRACCINI.

Pour l'opposition : M. Mathieu MORATEUR

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Sont proclamés élus : **Mme Corinne LE MEUT, Mme Michèle DECHAUD, Mme Evelyne LOUIS, M. Stephan PIERRACCINI et M. MORATEUR.**

N°26.02.14 – Nomination des membres du Conseil municipal, membres de droit du Conseil d'administration de l'Association Comité de jumelage de la Ville de Bouc Bel Air.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu de désigner deux représentants du conseil municipal, **Mme Evelyne LOUIS**, Conseillère municipale déléguée à la démocratie locale, à la citoyenneté et aux jumelages, siège également au conseil d'administration, conformément à la liaison prévue entre le Conseil municipal et le Comité de jumelage.,

Monsieur le Maire propose les candidatures de Mesdames Marie-Christine RODRIGUEZ, Michèle DECHAUD.

Pour l'opposition : M. Bruno AUBRY

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Sont proclamés élus : **Mesdames Marie-Christine RODRIGUEZ, Michèle DECHAUD et M. Bruno AUBRY** en plus de **Mme Evelyne LOUIS**, Conseillère municipale déléguée.

N°26.02.15 – Désignation des représentants du Conseil municipal, au sein de l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) « Tous propriétaires ».

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu de désigner deux représentants du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration de l'association « Tous Propriétaires » et propose sa candidature.

Pour l'opposition : M. Bruno AUBRY

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Sont proclamés élus : **M. Mathieu PIETRI et M. Bruno AUBRY**

N°26.02.16 – Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission de suivi de site (CSS) relative aux installations de la Société ALTEO Gardanne, situées sur les communes de Gardanne et Bouc Bel Air.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il y a lieu de désigner deux représentants pour cette commission de suivi et propose sa candidature en tant que titulaire, celle de M. Thomas BERGÈRE en tant que suppléant.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

Sont désignés pour représenter la commune de Bouc Bel Air au sein de la commission de suivi de site (CSS) **M. Mathieu PIETRI** titulaire et **M. Thomas BERGÈRE** suppléant.

N°26.02.17 – Désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission de suivi de site de l'usine « LAFARGEHOLCIM CEMENTS » à Bouc Bel Air.

Monsieur le Maire fait savoir qu'il propose au conseil municipal de siéger en qualité de membre titulaire et de designer, M. Michel DAURELLE membre suppléant.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

Sont désignés pour représenter la commune de Bouc Bel Air au sein de la commission de suivi de site de l'usine exploitée par la société LAFARGE-HOLCIM CEMENTS : **M. Mathieu PIETRI** titulaire et **M. Michel DAURELLE** suppléant.

N°26.02.18 – Désignation des délégués du Conseil municipal au Conseil d'administration du Collège G. BRASSENS.

Monsieur le Maire propose Mme Corinne LE MEUT comme délégué du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Brassens et Mme Patricia COTTI, comme suppléant.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU, Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

Sont proclamés élus : **Mme Corinne LE MEUT** (titulaire) et **Mme Patricia COTTI** (suppléante).

N°26.02.19 – Désignation du représentant du Conseil municipal à la prévention Routière.

Monsieur le Maire propose M. Pierre NÈGRE comme représentant du Conseil Municipal à la Prévention Routière.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.20 – Désignation d'un conseiller municipal correspondant défense en charge des questions défense.

Monsieur le Maire propose M. Stephan PIERRACCINI comme Conseiller Délégué en charge des questions défense.

Puis, il met aux voix cette délibération : **elle est votée à l'unanimité**

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.21 – Désignation des délégués à l'Agence de l'Urbanisme du Pays d'Aix (AUPA).

Monsieur le Maire fait savoir qu'il propose au conseil municipal de siéger en qualité de délégué titulaire et de designer, Mme Margarith PAULET, membre suppléante.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.22 – Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'Etablissement des institutions sociales (UNAPEI Alpes Provence).

Monsieur le Maire propose : Mme Christine SICCARDI, titulaire et Mme Michèle DECHAUD, suppléante.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.23 – Désignation d'un correspondant incendie et secours.

Monsieur le Maire propose M. Stephan PIERRACCINI comme correspondant du Conseil Municipal en charge des questions de Sécurité Civile avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du Rhône.

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.24 – Désignation d'un représentant communal au sein de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) du schéma d'aménagement et de gestion des Eaux du bassin versage de l'Arc (S.A.G.E).

Monsieur le Maire propose M. Jean-François CAIRE comme délégué au sein de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E) du Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux du Bassin versant de l'Arc (S.A.G.E).

Puis, il met aux voix cette délibération : 29 pour (groupe majoritaire, (Mathieu MORATEUR, Ange GIARDINA), 4 abstentions (Geneviève MARTIN, Bruno AUBRY, François DENIAU Hervé PLISSION) : **elle est votée à l'unanimité**

N°26.02.25 - Question diverse.

Monsieur le Maire rapporte que le groupe d'opposition « Printemps Boucain » a déposé une question diverse à laquelle Monsieur le Maire a répondu.

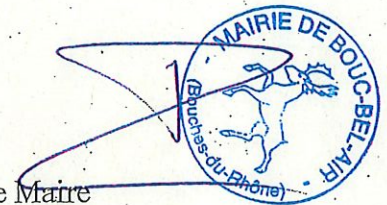
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Fait à Bouc Bel Air, le 2 avril 2026

Le secrétaire de séance
Julien SIMIONE



Le Maire
Mathieu PIETRI



Affiché en exécution de l'article
L 2121 25 du Code Général des
Collectivités Territoriales